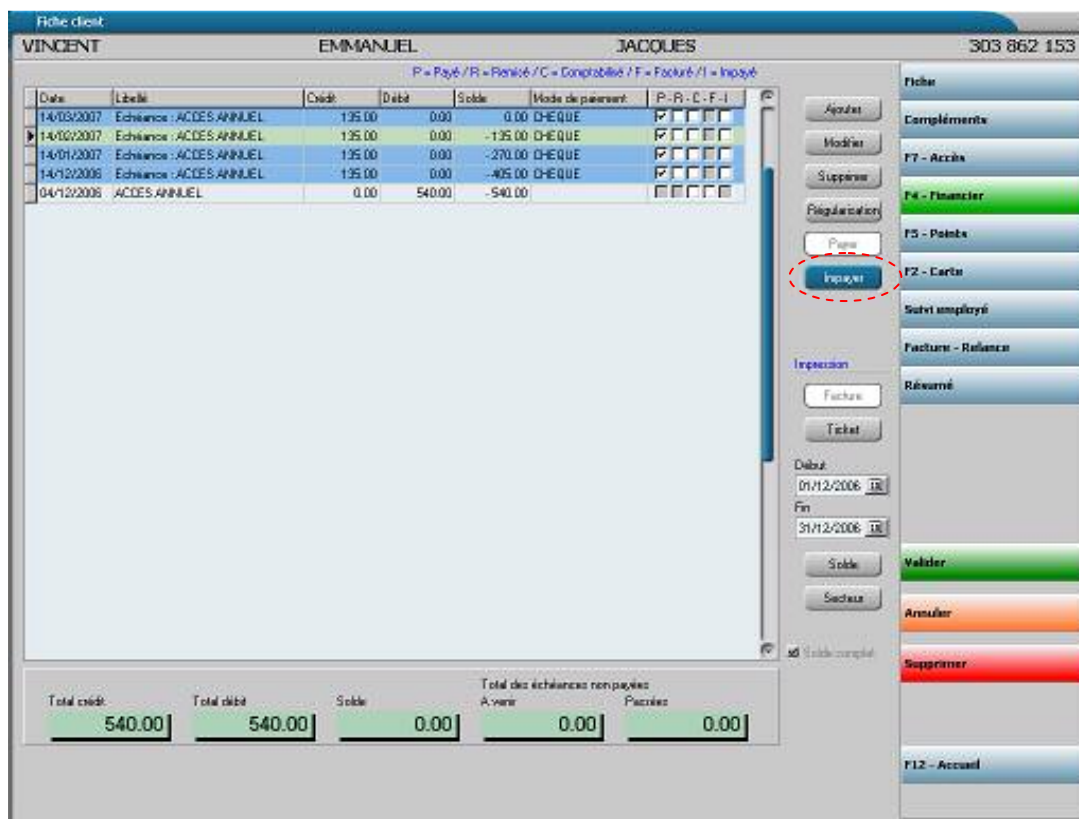


Une solution pour l'« IMPAYE »

- 1) La banque renvoi une information sur le non paiement d'un règlement.
- 2) Dans le logiciel « Gestion clientèle »
- 3) Allez sur la fiche du client dans la partie « Financier » cliquez sur la ligne de règlement concernée : (Dans mon exemple le règlement du 14/02/2007)



- 4) Cliquez sur le bouton « impayé ».
Cela a pour effet le passage du règlement en impayé ainsi que l'échéance associée à ce règlement. Cette opération active les relances financières.

Deux nouveaux règlements sont générés à la date du jour
 Un négatif du montant de l'impayé (qui vient compenser) et un positif du même montant pour vous permettre de représenter le règlement impayé.

- 5) Par la suite vous pouvez :
 Soit modifier la date de la nouvelle ligne de règlement positif pour définir une nouvelle date de présentation.
 Le client aura alors une nouvelle ligne de règlement à venir.



Soit supprimer la nouvelle ligne de règlement positif, car vous ne représentez pas le paiement.
 Le client sera alors en négatif du montant du règlement.